

# Protocole sanitaire COVID-19

## Ecole élémentaire Saint-Martin

### Présentation du protocole

Il repose sur cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

### Préambule

#### Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent, notamment, à **ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes** évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents devront **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école**. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Le personnel devra procéder de la même manière.

- ✓ Avant la réouverture, le personnel a été formé aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque.
- ✓ Le premier jour de classe sera consacré en partie à établir les règles concernant la distanciation physique, le lavage des mains et les gestes barrières.
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour le personnel, pas pour les élèves. Le Conseil scientifique considère que pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.
- ✓ L'école accueillera des groupes de 10 enfants au maximum déterminés et répartis par l'équipe enseignante en fonction des priorités d'accueil (profession des parents, niveaux de classe...) et des règles de sécurité.

- ✓ Les 4 groupes seront fixes et accueillis tous les jours.
- ✓ L'aménagement de chaque salle de classe a été réfléchi de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre. (4m<sup>2</sup> par élève).

## 1) Accueil des élèves

- ✓ L'accueil des élèves sera échelonné sur 3 jours du jeudi 14 mai au lundi 18 mai afin de permettre à chaque élève d'apprendre à vivre avec les nouvelles règles mises en place à l'école.
- ✓ L'accueil des élèves se fera tous les jours de manière progressive de **8h45 à 8h55 le matin** et de **13h20 à 13h30** l'après-midi selon les groupes. De même pour les horaires de sorties échelonnées de **11h55 à 12h** et de **16h20 à 16h25** et ce suivant l'organisation suivante :

<b>Classes</b>	<b>Entrées</b>	<b>à partir de</b>	<b>Sorties</b>	<b>à partir de</b>
<b>CP</b>	<b>Portail côté rivière</b>	<b>8h55 – 13h30</b>	<b>Portail côté rivière</b>	<b>12h00 – 16h25</b>
<b>CE1-CE2</b>	<b>Rue Calmette</b>	<b>8h45 – 13h20</b>	<b>Rue Calmette</b>	<b>11h55 – 16h20</b>
<b>CE2-CM1</b>	<b>Portail côté rivière</b>	<b>8h45 – 13h20</b>	<b>Portail côté rivière</b>	<b>11h55 – 16h20</b>
<b>CM2</b>	<b>Rue Calmette</b>	<b>8h55 – 13h30</b>	<b>Rue Calmette</b>	<b>12h00 – 16h25</b>

Chaque lieu d'accueil ou de sortie sera clairement identifié.

### **Le respect de ces lieux et horaires est impérati !.**

Les enfants en avance doivent attendre à l'extérieur en respectant les règles de distanciation.

Les enfants qui seront en retard se verront refuser l'accès à l'école.

- ✓ Dès leur entrée ou sortie de l'école, les élèves se laveront les mains avec de l'eau et du savon et les sècheront avec une serviette jetable. Il ne leur est pas conseillé d'utiliser le gel hydro alcoolique.

Les enfants arrivant de l'accueil périscolaire se lavent directement les mains en entrant dans les locaux de même que les élèves arrivant par le transport scolaire.

- ✓ Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée et en croisement de flux piéton.
- ✓ **L'accès aux locaux à toutes personnes externes à l'école** (parents, autres accompagnants) **est proscrit**.
- ✓ Les élèves seront accueillis dans chaque classe par un enseignant qui portera un masque et qui aura à sa disposition une solution hydro alcoolique.
- ✓ Ils se dirigeront vers leur table qui sera nominative et qui restera à leur usage unique jusqu'à la fin de l'année.

- ✓ Chaque élève devra avoir ses propres mouchoirs jetables ainsi **qu'une bouteille d'eau** (Ils ne pourront plus boire au robinet).

## **2) Aménagement des classes**

- ✓ Les salles de classe ont été aménagées de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau de l'enseignante ou le tableau (soit environ 4m<sup>2</sup> par élève, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la classe, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque, etc.).
- ✓ Les classes seront aérées pendant 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, la pause méridienne et le soir après la classe.
- ✓ Le mobilier et le matériel non nécessaires seront neutralisés voir enlevés comme les tables et les chaises.
- ✓ Les coins lecture et jeux seront neutralisés.
- ✓ Chaque élève devra avoir son propre matériel scolaire et il n'y aura pas d'échanges possibles, ni d'utilisation du matériel collectif.
- ✓ Les déplacements seront interdits dans la classe.
- ✓ Les portes des classes resteront ouvertes pour éviter les points de contact.

## **3) Gestion des circulations**

- ✓ Les portes des classes et d'entrée (côté cour) seront maintenues ouvertes pour éviter les points de contact.
- ✓ Les élèves devront respecter la distanciation physique dans tous les contextes, où qu'ils se trouvent dans l'école: aux abords des salles de classe, en cour de récréation et dans les sanitaires.

## **4) Activités sportives et culturelles**

- ✓ Les jeux de ballons, avec du matériel collectif ou les jeux de contacts seront proscrits. Il n'y aura pas de prêt de matériel collectif.
- ✓ L'élève utilisera uniquement son matériel personnel.

## **5) Récréations**

- ✓ Les récréations seront échelonnées afin d'éviter des croisements de groupe et les regroupements.
- ✓ Les élèves sortiront et rentreront en classe en respectant la distanciation physique.
- ✓ Les élèves n'utiliseront pas le matériel collectif, uniquement le sien et sans échange possible.
- ✓ Les élèves respecteront les gestes barrières et la distanciation physique et n'échangeront pas d'objet personnel.
- ✓ Avant chaque récréation et en fin de récréation, les élèves se laveront les mains.
- ✓ Les enseignantes veilleront à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas.

## **6) Nettoyage des locaux**

- ✓ Une désinfection des locaux aura lieu avant la réouverture de l'école le 12 mai.

- ✓ Un nettoyage de l'école aura lieu chaque jour : les sanitaires et lavabos deux fois par jour.
- ✓ Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises, lieux de passages, se fera une fois par jour.
- ✓ Les zones fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées

## **7) Sanitaires, vestiaires**

- ✓ Les élèves se laveront les mains avant et après le passage aux toilettes.
- ✓ Le nombre d'élèves présent dans les toilettes sera limité au nombre de deux.
- ✓ Le flux est géré pour éviter un croisement d'élèves.
- ✓ Chaque élève disposera d'un porte-manteau nominatif.

## **8) Pause méridienne**

- ✓ Tous les élèves se laveront les mains avant la sortie.
- ✓ Les élèves seront pris en charge directement dans les classes par le personnel municipal pour ceux qui fréquenteront le restaurant scolaire.
- ✓ Les élèves qui ne fréquenteront pas le restaurant scolaire seront remis aux parents au point de sortie attribué et à l'horaire défini pour le groupe.
- ✓ A 13h20, au retour du restaurant scolaire, les élèves seront remis aux enseignantes dans chaque classe
- ✓ Pour les élèves qui ne mangeront pas au restaurant scolaire, les parents emmèneront leur enfant au point d'entrée attribué et à l'horaire défini pour le groupe.
- ✓ Les élèves procéderont au lavage des mains à l'arrivée en classe et rejoindront leur place.

## **9) Sortie des élèves**

- ✓ Tous les élèves se laveront les mains avant la sortie.
- ✓ Pour les élèves qui fréquenteront l'accueil périscolaire, le personnel municipal viendra les chercher directement dans la classe
- ✓ Les élèves ne fréquentant pas la sortie seront remis aux familles au point de sortie et aux horaires définis pour le groupe.
- ✓ Les élèves prenant le bus sortiront à l'arrivée du bus et seront accompagnés d'un personnel municipal en respectant la distanciation physique et ce à partir de 16h20.
- ✓ **Les horaires devront être respectés précisément par chacun.**

## **10) L'enseignement**

- ✓ En classe, les enseignants vont devoir s'adapter à une nouvelle forme d'enseignement. Ils devront à tout moment respecter la distance de sécurité. L'absence d'utilisation de matériel collectif limitera les manipulations et expériences.  
Les exercices seront corrigés collectivement à l'oral. Par mesure de sécurité, aucune correction individuelle des cahiers ne peut être envisagée.  
Dès le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée, les cartables resteront à l'école pour éviter une éventuelle circulation du virus. Il n'y aura donc aucun devoir à la maison.
- ✓ **La continuité pédagogique pour les élèves restés au domicile se poursuivra par l'envoi journalier du travail par mail et correspondra à ce qui sera effectué en classe.**

## 11) Procédure de gestion d'un cas suspect

**En cas de survenue d'un symptôme évocateur : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...** l'enfant est immédiatement isolé avec un masque pédiatrique et les parents appelés. Ils devront éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet. Idem pour un adulte présentant des symptômes. L'inspection sera informée.

### En cas de test positif

La municipalité et les services académiques seront informés par la directrice. Les services académiques définissent, en lien avec les autorités sanitaires, les modalités de dépistage des autres élèves et du personnel. Une information du personnel et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade aura lieu. Un protocole de nettoyage et de désinfection des locaux sera mis en place.

## 12) La communication, l'information

- ✓ Les parents seront informés régulièrement de la situation de l'établissement (courriels, panneau d'affichage, site de l'école) : nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc.
- ✓ L'école privilégiera la communication avec les parents par mail (plus de cahier de liaison), par l'intermédiaire du panneau d'affichage, le blog de l'école et en dernier lieu, en dehors de l'espace école en respectant la distanciation physique.



**COVID-19**

### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

  
**Se laver très régulièrement les mains**

  
**Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**

  
**Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**

  
**Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

